

Au bois Lebrault, pour ne pas oublier

Publié le 03/08/2019 à 04:55 | Mis à jour le 03/08/2019 à 04:55



Claude Gadioux, Pierre Burgaud, Jean-Luc Drapeau, Collette Balland et Jean-Pierre Perrault devant la stèle commémorative de ces deux victimes de la répression du régime de Vichy.

© Photo NR

Tous les ans le 25 juillet, la commune invite les habitants devant stèle des résistants du bois Lebrault à Gournay pour faire vivre la mémoire de deux résistants, Raymond Du Rosier et Louis Jourdain tombés sous les balles de policiers français du régime de Vichy. La jeune vie de ces deux hommes s'est arrêtée là, lors d'une mission pour la résistance, abattus par la SAP (Service des affaires politiques) de Poitiers. C'était le 25 juillet, à 10 h du matin dans les bois de la Chevrière, six policiers attendaient Louis et Raymond.

Claude Gadioux, président de l'ANACR de Sauzé-Vaussais, Pierre Burgaud, maire délégué de Gournay-Loizé, Jean-Luc Drapeau suppléant de la députée Delphine Batho, Colette Balland, conseillère départementale et Jean-Pierre Perrault (à l'origine de la commémoration) participaient à cette cérémonie organisée conjointement par la commune et l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance), comité de Sauzé-Vaussais. C'est Jean-Pierre Perrault, agriculteur dans la commune qui, en 2003, soutenu par la famille des défunts a souhaité que cet acte soit inscrit dans la mémoire collective. Pierre Burgaud, à l'époque, maire de Gournay-Loizé, et le conseil municipal ont accepté à l'unanimité que soit érigée une stèle dans les bois.

Elle fut posée le 30 avril 2005 et depuis tous les ans, cette cérémonie commémorative se poursuit pour que continue le devoir de mémoire.